



## **COMMUNIQUE**

Montrouge , le jeudi 5 juillet 2007

**Projet de loi « renforçant la lutte  
contre la récidive des majeurs et des mineurs »  
L'ACE réaffirme ses réserves**

Le Sénat examine aujourd'hui en séance publique le projet de loi renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs adopté au Conseil des Ministres du 13 juin dernier.

L'Action Catholique des Enfants, très attentive à l'application et au respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ne peut que renouveler ses réserves exprimées dans le courrier du 26 juin 2007 adressé à Madame Rachida DATI, Garde des sceaux, Ministre de la Justice, par Laurent Lurton, Secrétaire Général de la Fédération.

Plusieurs mesures exposées dans ce projet de loi vont à l'encontre de deux articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) et des recommandations du comité des droits de l'enfant des Nations Unies. Ils nécessitent sans aucun doute des aménagements.

*« Certes, nous n'ignorons pas les problèmes posés à la société par la délinquance des mineurs et la gravité de certains actes. Mais nous sommes très attachés à la primauté de l'éducatif sur le répressif ainsi qu'au strict respect par la France de ses engagements internationaux, précisément quand il s'agit des enfants.*

*Nous pensons que les situations marginales ou déviantes visées par le projet de loi trouvent en partie leur source dans un constat de mal-être d'une partie de la jeunesse qui, pour une infime minorité d'entre elle, se manifeste par des actes de délinquance de plus en plus violents.*

*C'est pourquoi, dans le point 4 intitulé « Pour une véritable politique de l'enfance et de la jeunesse » de notre texte « Elections 2007, pour une France plus fraternelle et ouverte sur le monde », nous interpellions les candidats sur la mise en œuvre d'une politique globale, cohérente et complémentaire de l'enfance et de la jeunesse » précise Laurent Lurton dans son courrier du 26 juin 2007 qui demeure à ce jour sans réponse écrite.*

Retrouvez l'ensemble du dossier  
sur le site de la Fédération Nationale de l'Action Catholique des Enfants

**[www.ace.asso.fr](http://www.ace.asso.fr)**

---

**Contact :** Fédération Nationale de l'Action Catholique des Enfants  
Laurent Lurton, Secrétaire Général  
01.55.48.03.23 – [laurent.lurton@ace.asso.fr](mailto:laurent.lurton@ace.asso.fr)